

---

## L'Istrie, d'un empire à l'autre (fin VIIIème-début IXème siècle)

Pascale Chevalier

---

**Édition électronique**URL : <http://siecles.revues.org/3139>

ISSN : 2275-2129

**Éditeur**

Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 juin 2002

ISBN : 2-84516-188-3

ISSN : 1266-6726

**Référence électronique**

Pascale Chevalier, « L'Istrie, d'un empire à l'autre (fin VIIIème-début IXème siècle) », *Siècles* [En ligne], 15 | 2002, mis en ligne le 16 mars 2017, consulté le 08 avril 2017. URL : <http://siecles.revues.org/3139>

---

Ce document a été généré automatiquement le 8 avril 2017.

Tous droits réservés

---

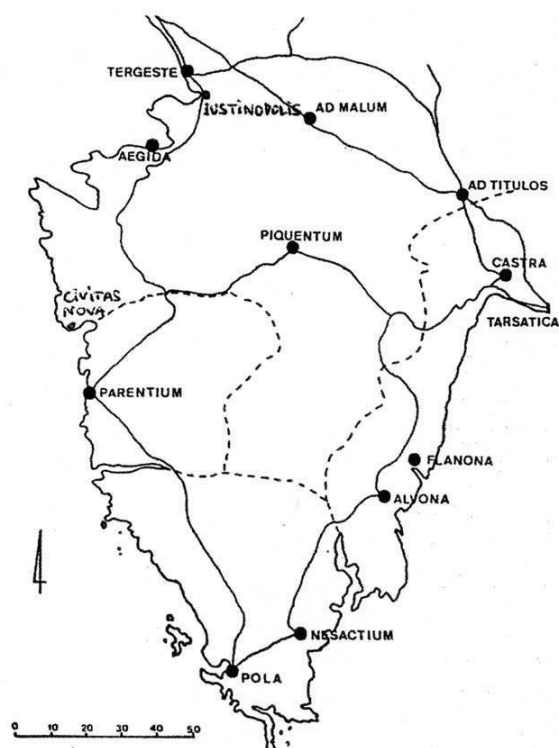
# L'Istrie, d'un empire à l'autre (fin VIIIème-début IXème siècle)

Pascale Chevalier

---

- 1 À l'occasion du millénaire carolingien, des expositions thématiques se sont succédé à partir de 1999 dans cinq villes européennes sous le titre commun de « Charlemagne et la genèse de l'Europe ». Après Paderborn, Barcelone et Brescia, la quatrième exposition *Hrvati i Karolinzi* [Croates et Carolingiens] s'est tenue à Split (Croatie) en 2000-2001<sup>1</sup>. Sa préparation a été l'occasion pour les chercheurs croates de faire le point sur l'histoire carolingienne de leur pays, d'autant que de nombreuses découvertes archéologiques avaient eu lieu les dix années précédentes<sup>2</sup> et qu'une nouvelle synthèse des connaissances acquises semblait aussi utile que nécessaire. Nous aimerions donner ici un aperçu de leurs conclusions les plus récentes et quelques réflexions sur l'entrée de l'Istrie byzantine dans le giron carolingien. Lors de son passage d'un empire à l'autre, elle a été englobée dans les frontières orientales définitives de l'empire sur la rive nord de la mer Adriatique, au contact du monde byzantin.

## L'Istrie haut-médiévale



D'après R. Matijašić

- 2 L'Adriatique est un lieu de confins entre la *pars occidentis* et la *pars orientis* de l'Empire romain dans l'Antiquité tardive. C'est la mer qui borde le royaume ostrogothique placé sous l'égide théorique de l'empereur d'Orient de 480 à 539 environ, puis une tête de pont de l'empire byzantin, avec l'exarchat de Ravenne, frontalier des Lombards (arrivés en 568-572). La presqu'île d'Istrie qui ferme l'Adriatique au Nord-Est (cf. carte) est enfin un lieu d'affrontement des Francs carolingiens et des Byzantins entre 751 (date de la prise de Ravenne par les Lombards) et 812 (traité d'Aix-la-Chapelle)<sup>3</sup>. L'Istrie est aussi pour les Carolingiens une base arrière pour l'assaut contre les Avars (vaincus en 798) et une zone charnière dans leurs rapports avec les Byzantins des villes de Dalmatie et les nouveaux « protectorats » slaves croates entre Drave et Adriatique.
- 3 Sa position géographique et son appartenance à l'empire byzantin font de l'Istrie des VII<sup>ème</sup> - VIII<sup>ème</sup> siècles un conservatoire de la société protobyzantine occidentale<sup>4</sup>. L'Antiquité tardive y perdure en effet sans à-coup majeur jusqu'au troisième quart du VIII<sup>ème</sup> siècle, avec des spécificités protobyzantines<sup>5</sup> : c'est bien une Antiquité chrétienne orientale de langue latine, celle de l'exarchat de Ravenne, consécutive à la reconquête justinienne des années 535 - 540. La réaction byzantine à l'installation en Italie centrale et septentrionale des Lombards dans les années 570 puis à l'arrivée des Avars sur le flanc des territoires reconquis sous Justinien, est une militarisation de la zone — et l'Istrie n'est pas en reste — à la fin du VI<sup>ème</sup> et dans la première moitié du VII<sup>ème</sup> siècle. Sur tout le territoire de l'exarchat sont fondés des *castella*, comme *Iustinopolis*/Koper-Capodistria près de *Tergeste*/Trieste, et des villes nouvelles se substituent aux anciennes cités : Grado à Aquilée, Iesolo à Concordia, Olivilo à Altino, etc. Au contraire, la continuité de la vie urbaine est frappante à *Pola*/Pula et *Parentium*/Poreč, sans grand changement du tissu

urbain ni relocalisation<sup>6</sup>, même si leurs ports ont dû être réorganisés pour assurer des liaisons maritimes avec Ravenne. La société istrienne semble avoir vécu près de deux siècles quasiment en vase clos ; on assiste jusque dans le dernier quart du VIIIème siècle, dans une période de mutations diverses souvent brutales en d'autres lieux, à un passage particulièrement lent et progressif des formes antiques aux formes médiévales occidentales.

- 4 En 774, lorsqu'il annexe le royaume lombard, après la défaite du roi Desiderius et la fuite en Orient de son fils, Charlemagne reprend à son compte un vieux rêve des Lombards : la conquête de l'Istrie — que leur avait définitivement interdit la victoire en 599 de l'exarque de Ravenne Callicinus. La première tentative est religieuse et soutenue depuis Rome par le pape Adrien Ier. C'est toutefois, comme le fait justement remarquer Ml. Ančić<sup>7</sup>, bien l'empereur lui-même qui nomme un évêque pour l'Istrie « *et dum per excellentiam vestram dispositus fuit praenominatus Mauricius episcopus* ». Mais la lettre du pape Adrien Ier à Charlemagne datée de 778 dont nous tirons l'extrait précédent — qui ne précise d'ailleurs pas la localisation du siège épiscopal concerné — montre l'échec de l'évêque Mauricius « *Histriensi* », à qui l'aristocratie conservatrice locale liée aux Byzantins, qualifiés de « *nefandissimi Graeci* », fait crever les yeux : « *zelo ducti tam praedicti Graeci quam ipsi Histrienses ejus oculos eruerint* »<sup>8</sup>.
- 5 S'ensuit l'imposition par la force d'un dux franc du nom de *Iohannes*, dont les exactions provoquent les protestations des Istriens, exposées en 804 au plaid de Risano-Rižana près de *Iustinopolis-Koper/Capodistria*, en présence de *Fortunatus*, patriarche de Grado — héritière d'Aquilée, depuis l'exil du patriarcat au Vème siècle, pendant et après la querelle des Trois Chapitres qui débute le schisme du même nom (556 – 628)<sup>9</sup> — dont dépendent les évêchés d'Istrie. *Tergeste/Trieste*<sup>10</sup>, *Pola/Pula*<sup>11</sup>, *Parentium-Poreč/Parenzo*<sup>12</sup>, ainsi que *Cissa (Rovinj- Rovigno ?)*<sup>13</sup>, *Pedena/Piçan*<sup>14</sup>, *Iustinopolis/Koper-Capodistria*<sup>15</sup> et *Civitas Nova Histriae-Aemonia/Novigrad-Cittanova*<sup>16</sup> sont en effet jusqu'au synode de Mantoue en 827 suffragants de Grado. À Aquilée — dans les faits à Cormons puis à Cividale — réside depuis 607 un patriarche d'abord lombard puis carolingien, concurrent de celui de Grado, qui demeure quant à lui fidèle religieusement à Rome (après 628) et administrativement à Constantinople jusqu'en 774<sup>17</sup>. *Fortunatus* de Grado et la hiérarchie épiscopale istrienne — les évêques *Stauratius* (de Poreč), *Leo* (de Trieste), *Theodorus* (de Pula ?), *Stefanus* (de Novigrad) et *Laurentius* (de Piçan) — font d'ailleurs l'objet d'une partie des plaintes du plaid de *Riziano/ Risano-Rižana*. Ce beau texte, très complexe et connu depuis longtemps des historiens, a déjà amplement été commenté par A. Guillou en 1969<sup>18</sup>, Chr. Wickham en 1981<sup>19</sup> et 1986<sup>20</sup>, A. Petranović et A. Margetić en 1984<sup>21</sup>, L. Margetić en 1993<sup>22</sup>, et dernièrement par Ml. Ančić en 2000<sup>23</sup>.
- 6 Devant trois missi carolingiens, le prêtre *Izzus* et les comtes *Cadolaus* (margrave du Frioul voisin) et *Aius*, les 172 représentants des habitants de l'Istrie et de ses neuf villes, récemment conquises par les Francs, se plaignent des exactions de leur nouveau dirigeant, le dux franc *Ioannes [sic]*. Ils donnent la liste des privilèges qui étaient les leurs autrefois et les impôts payés auparavant à l'État byzantin. *Ioannes* a quant à lui pris des terres, changé les coutumes et accaparé les taxes à son profit. Il a supprimé aux Istriens leur droit de pêche, de faire paître du bétail dans les forêts publiques ; leurs hiérarchies officielles, les postes de *tribunus*<sup>24</sup>, *domesticus*, *vicarius*, *lociservator* et d'*hypathus* (consul)<sup>25</sup> ont été soit supprimés, soit attribués à des Francs ; certains ont été obligés de servir l'ost en personne avec leurs esclaves ; *Ioannes* a commencé à exiger des corvées<sup>26</sup> à la manière franque et continue à réclamer les taxes (344 *solidi mancusi* de la part des 9 cités)

qu'il garde pour lui. Les Istriens soulignent que tout se fait par la violence alors que leurs ancêtres étaient exempts de ces corvées et nouvelles taxes ; leurs voisins Vénitiens et Dalmates toujours sous domination grecque se moquent d'eux<sup>27</sup>, etc. Les conventions sociales sophistiquées très complexes de cette Antiquité tardive, proto-byzantine (« *Grecorum tempore...* »), sont équilibrées et délibérément idéalisées dans la mémoire des Istriens, qui les opposent à l'action d'un barbare franc, qui leur prend jusqu'à leurs chevaux<sup>28</sup>... Mais l'État byzantin semble avoir déjà été simplifié, avec une hiérarchie demeurée un peu plus complexe en Istrie que dans l'Empire lombardo-carolingien voisin. Le même type d'évolution politique est pourtant déjà en marche.

- 7 Sans pouvoir s'y opposer, les Istriens s'insurgent contre l'abolition des autonomies locales, le mépris envers les élites qui se reconnaissent dans le tribunat, les nouvelles taxes, mais aussi contre l'intense peuplement de l'arrière-pays par des éléments slaves<sup>29</sup> installés sur d'anciens fiefs impériaux<sup>30</sup>, et sur les propriétés qui dépendaient auparavant de l'aristocratie istrienne. Les Carolingiens ont introduit le système économique et social de la *curtis* et font exploiter des terres fiscales par des Slaves. On perçoit la révolte de la population devant un bouleversement politique et social radical, la suppression de l'administration byzantine, l'introduction brutale des lois et coutumes franques, la transformation de l'organisation ecclésiastique, la colonisation slave, etc. On sent le désarroi de cette population profondément attachée à ses traditions antiques tardives (les « *Graeci... Histrienses* » de la lettre du pape Adrien à Charlemagne), confrontée à un ordre socio-politique et religieux nouveau et choquant. C'est également dans le tableau de la situation antérieure, proto-byzantine, de l'Istrie, une zone périphérique de l'empire, presque dans sa vie de tous les jours et souvent par des remarques savoureuses, que réside l'intérêt de ce document étonnant.
- 8 La mise au pas de l'Istrie byzantine par le nouveau pouvoir carolingien ne va donc pas sans mal<sup>31</sup>. Les chercheurs pensent toutefois aujourd'hui<sup>32</sup> que le malheureux évêque *Mauritius*, aveuglé et chassé de *Civitas Nova/Novigrad* en 778, a dû retrouver son siège vers la fin du VIIIème siècle, ce qu'attesterait la dédicace inscrite sur le ciborium du baptistère de la cathédrale<sup>33</sup>. Les dernières recherches menées à Novigrad par I. Matejčić dans la crypte de la cathédrale Saint-Pelage le conduisent à supposer que *Civitas Nova* était une tête de pont du pouvoir carolingien<sup>34</sup>. Le *dux Ioannes* y résidait et l'établissement d'un siège épiscopal, à l'embouchure du fleuve côtier *Quietus* qui marque la limite sud du vaste diocèse de *Tergeste/Trieste*, dans une zone de fief impérial, ne lui semble pas constituer l'effet du hasard, mais une marque de la pénétration franque et du contrôle carolingien, tant politique et religieux, de ce nouveau territoire d'empire. Le nouvel *episcopus Histriensis* nommé directement par le pouvoir franc vient concurrencer l'ancienne hiérarchie épiscopale, fidèle à Constantinople, et la mettre au pas en la faisant rentrer dans le giron romain. Le plaid de *Riziano/Risano-Rižana* montre que certains évêques sont devenus, en 25 ans, des agents du nouveau pouvoir et que la *familia ecclesiae* — auparavant pacifique — a désormais aussi pour fonction de faire régner l'ordre urbain par la force. Dans les campagnes le relais était assuré par les abbés des monastères bénédictins nouvellement fondés de Saint-André sur l'Île rouge à Rovinj<sup>35</sup>, Sainte-Marie-Majeure près de Bale<sup>36</sup>, Saint-Michel-Sous-Terre près de Novigrad, etc., et les *castra* de Dvigrad et Bale.
- 9 Au tout début du IXème siècle, on peut donc estimer — en paraphrasant Tite Live<sup>37</sup> — qu'une fois encore « *Histria pacata est* »...

## NOTES

1. Elle a été reprise en grande partie sous le titre *Bizantini, Croati, carolingi. Alba e tramonto di regni e imperi*, à Brescia en 2001, où elle était accompagnée par un catalogue en italien, légèrement réduit pour la partie croate, mais enrichi des éléments italiens exposés, et qui porte le même titre que l'exposition.
2. Pour les VIIIème – IXème siècles, notons les fouilles d'I. Matejčić à Saint-Thomas près de Rovinj et dans la crypte de la cathédrale Saint-Pélagie de Novigrad, ainsi que les cinq campagnes franco-croates dans le monastère de Sainte-Marie-Majeure près de Bale, co-dirigées par M. Jurković et J.-P. Caillet.
3. A. Ducellier, *L'Adriatique et le réveil de l'Occident (VIIIème – XIème siècles)*, in P. Cabanes (dir.), *Histoire de l'Adriatique*, Paris, 2001, pp. 141-155).
4. G.-P. Brogiolo parle à juste titre dans l'introduction (*L'Adriatico altomedievale in una nova prospettiva storiografica*) du catalogue de l'exposition *Bizantini, Croati, carolingi. Alba e tramonto di regni e imperi*, Brescia, 2001, pp. 21-25, d'une situation fossilisée depuis le début du VIIème siècle.
5. A. Guillou, *La presenza bizantina nell'arco Adriatico*, in *Antichità Alto-Adriatiche* XXVIII, 1986, pp. 407-421.
6. On notera toutefois la découverte par l'archéologue M. Baldini du renfort triangulaire ajouté devant la tour sud flanquant la porte orientale de la ville de Parentium, qui la transforme en tour pentagonale, caractéristique de l'architecture protobyzantine.
7. Ml. Ančić, in *Hrvati i Karolinzi*, t. 1. *Rasprave i vrela*, Split, 2000, p. 271, commentaire de la lettre du pape Adrien Ier à Charlemagne (Rome ? – 778), au sujet de l'évêque Mauricius.
8. P. Kandler, *Codice diplomatico Istriano*, Trieste, 1886, I, n° 45. Mauricius est confié à Marcarius, alors *dux Forojuliensis* (Cividale en Frioul).
9. Cf. G. Cuscito, *Aquileia e Bisanzio nella controversia dei Tre Capitoli*, in *Antichità AltoAdriatiche* XII/1, Udine, 1977, pp. 231-262 ; Id., *La fede calcedonese e i concili di Grado (579) e di Marano (591)*, *ibid.*, XVII/1, 1980, pp. 207-230.
10. On ne connaît pas les noms des évêques tergestins antérieurs à *Frugiferus* (542 ou 549 – 565), cf. J.-P. Caillet, *L'Évergétisme monumental chrétien en Italie et à ses marges*, Rome, CEFR 175, 1993, p. 292. Ce dernier est aussi connu par une inscription sur pierre trouvée près de Roč-Rozzo en Istrie (*CIL* V, 1, 464 = *Inscriptiones Italiae* X, 3, 168) et par son monogramme sculpté sur les tailloirs des colonnettes en remploi dans l'abside sud de la cathédrale.
11. La communauté chrétienne de Pola existe assurément dès le IVème siècle. *Maximianus*, qui y fut diacre dans le deuxième quart du VIème siècle, devint archevêque de Ravenne en 546. Ce grand évergète fit construire à Pula la basilique de S. Maria Formosa entre 551 et 554, une *domus rectorialis* et peut-être une église Saint-André.
12. Son évêque le plus célèbre est *Euphrasius* (521 – 558), mais la communauté parentine — fondée par le confesseur Maurus — possède une cathédrale double dès la fin du IVème siècle, cf. Ff. G ilmore Eaves, *Annulling a Myth: A Reassessment of the Earlier Phases of the Eufrasian Basilica at Poreč, and of the Evidence for « Domus Ecclesiae »*, PhD, University of Nottingham, 1993; A. Terry, Ff. G ilmore Eaves, *Retrieving a record: a century of archaeology at Poreč (1847 - 1947)*, Zagreb-Motovun, 2002 ; P. Chevalier, I. Matejčić, *Du cardo au « narthex » de la cathédrale : contribution au développement du groupe épiscopal de Poreč*, in « *Studiola Infimae Antiquitatis ad honorem N. Duval* », Bibliothèque de l'Antiquité Tardive 4, Brepols, sous presse.
13. Le premier évêque, *Vindemius*, n'est attesté qu'en 579 et 591 ; la localisation du siège reste discutée.

14. L'évêque *Theodorus* est cité en 546 ; son prédécesseur *Nicephorus* (vers 524) est sujet à caution.
15. On n'est sûr ni de *Nazarius* (vers 520) ni de *Maximilianus* en 546.
16. C'est à ce siècle que l'on rattache le fameux *Mauricius episcopus Histriensi*, vers 776 – 778, cf. *supra*. Il en serait le fondateur.
17. Cf. G. Fedalto, *Aquileia, una chiesa due patriarcati*, *Scrittori della chiesa di Aquileia I*, Città Nova, 1999.
18. A. Guillou, *Régionalisme et indépendance dans l'empire byzantin au VIIème siècle. L'exemple de l'Exarchat et de la Pentapole*, Rome, 1969, pp. 294-307.
19. Chr. Wickham, *Early Medieval Italy. Central Power and Local Society 400-1000*, London, 1981, pp. 78-79.
20. Id., *Land disputes and their social framework in Lombard-Carolingian Italy 700-900*, in W. Davies, P. Fouracre (éd.), *The Settlement of Disputes in Early Medieval Europe*, Cambridge, 1986, pp. 105-124. L'auteur rappelle, p. 107, que le scribe (« *Petrus... diaconus sanctae Aquileiensis metropolitanae ecclesiae* ») n'a enregistré que ce qui était essentiel à l'exposition des litiges et que la forme de l'*oratio recta* implique que certains discours jugés moins importants n'ont pas été retranscrits.
21. A. Petranović, A. Margetić, *Il placito del Risano*, in *Atti del Centro di ricerche storiche di Rovigno* 14, Trieste-Rovinj, 1983 – 1984, pp. 55-75.
22. L. Margetić, *O nekim pitanjima Rižanskoga placita*, in *Zbornik radova Pravnog fakulteta Zagreb* 43/4, 1993, pp. 407-438. Cf. p. 420 sur la présentation implicite des breves par les plaignants.
23. Ml. Ančić, in *Hrvati i Karolinzi*, t. 1. *Rasprave i vrela*, Split, 2000, pp. 272-273, texte pp. 274-277.
24. La fonction administrative et le rôle exact de ce personnage est très discuté. Lors de la reconquête byzantine de l'Afrique du Nord, dont le schéma et les effets sont proches de ceux qui nous intéressent ici, le *tribunus* est un officier du préfet détaché dans la cité pour une opération, à la place des autorités municipales, avec action exclusive des fonctionnaires impériaux, mais mise sous tutelle de la ville, même si le tribun en question a pu commander ensuite une garnison sur place, cf. Y. Modéran, *La Renaissance des cités dans l'Afrique du VIème siècle d'après une inscription récemment publiée*, in Cl. Lepelley (éd.), *La Fin de la cité antique et le début de la cité médiévale de la fin du IIIème siècle à l'avènement de Charlemagne* (Actes du colloque tenu à l'université de Nanterre, 1-3 avril 1993), Bari, Edipuglia, 1996, pp. 95-96. J. Durliat, quant à lui, note qu'un siècle plus tard « La persistance du cadre municipal apparaît sans conteste si l'on considère les fonctionnaires de l'administration locale... En Orient, le tribun est le chef du *numerus* local, l'unité qui assure l'ordre dans chaque cité et rien ne dit que ces représentants du duc – chef de l'administration civile et militaire de la province – n'avaient aucun droit de regard sur le fonctionnement de la cité. » (*Évêque et administration municipale au VIIe siècle, ibid.*, p. 275) ; « ... l'évêque fait payer sur le budget municipal le salaire des troupes locales placées sous les ordres du comte à l'ouest et du tribun à l'est. » (*ibid.*, p. 281) ; « ... le plaid de Rizana montre d'une part le rôle du patriarche de Grado, d'autre part celui des tribuns des cités. Les anciens agents du pouvoir et l'évêque agissaient conjointement... » (*ibid.*, note de la p. 283).
25. Placés sous l'autorité – peut-être toute théorique – d'un « *magister militum Grecorum* ».
26. Notamment de navigation non seulement maritime mais aussi – ce qui ne s'était jamais vu – fluviale : « *Ambulamus nauigio in Venetias, Rauennam, Dalmatiam et per flumina, quod numquam fecimus.* » pour lui-même et pour ses fils et filles et ses gens...
27. « ... *et derident nostros parentes et conuicini nostri Venetias et Dalmatias, etiam Greci sub cuius antea fuimus potestate* »...
28. « ... *tollit nostros caballos ... nostros autem caballos aut in Francia eos dimittit aut per suos homines illos donat.* »
29. « *Insuper Scaluos super terras nostras posuit ; ipsi arant nostras terras et nostras runcoras, segant nostras pradas, pascunt nostra pascua, et de ipsas nostras terras reddunt pensionem Ionanni.* » La présence de Slaves en Istrie est attestée dès 600 par une lettre du pape Grégoire le Grand et par de multiples découvertes archéologiques dans des nécropoles, qui semblent cantonner aux

VIIème – VIIIème siècles cette population à la moitié nord-est de l'Istrie, zone de moyenne montagne à l'écart des diocèses maritimes de Trieste, Poreč et Pula.

30. Comme en témoigne la réponse du dux : « *Istas silvas et pascua quae uos dicitis, ego credidi quod a parte domni imperatoris in publico esse debent.* »

31. Ml. Ančić, *U osvjetlovanje doba Karolinško carstvo i njegov jugoistočni obod*, in *Hrvati i Karolinzi*, t. 1. *Rasprave i vrela*, Split, 2000, pp. 84-89.

32. Ml. Ančić s'en fait l'écho (in *Hrvati i Karolinzi*, t. 1. *Rasprave i vrela*, Split, 2000, p. 271).

33. Cf. par exemple M. Jurković, *Il ciborio di Novigrad (Cittanova d'Istria)*, in *Hortus Artium Medievalium* 1, Zagreb-Motovun, 1995, pp. 141- 149.

34. Idée relayée par M. Jurković, *Arhitek- tura karolinškog doba*, in *Hrvati i Karolinzi*, t. 1, *op. cit.*, pp. 168, 170. Le nom de *Civitas Nova Histriae* n'indique cependant pas une fondation *ex nihilo*, comme l'ont prouvé les fouilles de sauvetage d'une petite nécropole de l'Antiquité tardive par Ž. Ujčić. Le dux semble s'installer dans un *castrum* tardo-antique, logique à cet emplacement stratégique.

35. *Hrvati i Karolinzi*, t. 2, Catalogue de l'exposition de 2000, n° I, 56.

36. M. Jurković, I. Matejčić, P. Chevalier et J.-P. Caillet, *Sveta Marija Velika (Velika Gospa) près de Bale (Istrie) : cinquième campagne de fouilles (1999)*, in *Hortus Artium Medievalium* 6, Zagreb-Motovun, 2000, pp. 183-188 ; M. Jurković, *s.v.*, in *Bizantini, Croati, carolingi. Alba e tramonto di regni e imperi*, catalogue d'exposition, Brescia, 2001, pp. 340-342.

37. Description de la chute de l'*oppidum* de *Nesactium* en 167 av. J.-C. et donc passage de l'Istrie aux mains des Romains, cf. Tite Live, *Ab urbe condita* 41, 11.

## INDEX

**Index chronologique** : Moyen Âge

**Mots-clés** : archéologie, histoire de l'art, empire byzantin, Carolingiens

**Index géographique** : Istrie, Croatie, Adriatique

## AUTEUR

### PASCALE CHEVALIER

Maître de conférences en histoire et archéologie médiévales

Centre d'Histoire "Espaces et Cultures" (CHEC), Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand II